

LA MOUETTE RIEUSE (*Larus ridibundus*) DANS L'EST DE LA PROVINCE DE LIEGE

par G. GROSJEAN et A. RAPPE

Avant-propos.

Depuis de nombreuses années, la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) peut être observée le long de la Vesdre mais en nombre faible. En 1969-1970, elle est présente régulièrement à Ensival, en hiver, au point qu'elle n'attire plus l'attention. L'accroissement subit des populations hivernantes dans la zone de Verviers a été remarqué par l'un de nous (AR) qui a quitté la région depuis plusieurs années. C'est là le départ des observations.

Rétrospectives.

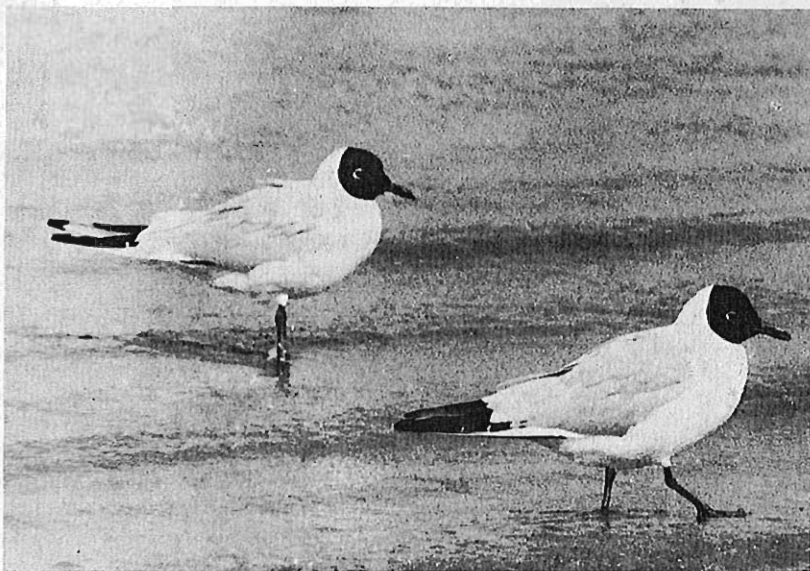
Bien qu'il soit difficile de couper un phénomène biologique en tranches chronologiques, nous distinguerons — pour la facilité du lecteur — trois étapes dans la pénétration de la Mouette rieuse dans l'Est de la province de Liège.

a) *La situation entre 1945 et 1958.*

Dans la province de Liège, la Mouette rieuse est observée le long de la Meuse pendant toute l'année ; la présence constante de l'espèce remonte à la construction du Pont barrage de l'île Monsin, donc peu avant la guerre 1940-1945 (Van Beneden, 1938).

Jusqu'en 1956, l'espèce, présente en Meuse liégeoise, est absente le long de la Vesdre sauf par froid vif ; on peut alors la rencontrer jusqu'à Henne, soit aux portes de Liège (Rappe, 1957).

Elle est aussi pratiquement inexistante ailleurs à l'Est ; cette absence est bien établie car l'un de nous (AR) effectue à l'époque le trajet Verviers-Liège par la vallée, au moins une fois par semaine pendant un an. De plus, entre 1952-1954, il effectue presque quotidiennement le trajet Spa-Pepinster-Verviers et n'observe aucune Mouette si ce n'est un groupe de six exemplaires en aval de Verviers le 10 mars 1953 (cette observation se rapporte certainement à des migrateurs remontant vers le Nord). A cette époque, l'espèce est absente le long de la Hoëgne à Theux (Wilkin, 1960). A Spa, en treize ans d'observations presque quotidiennes, une seule Mouette rieuse est notée, au lac de Warfaaz, le 25 II 1957 (Rappe et Jacobs, 1957). En outre, à cette époque, au cours de nombreuses excursions ornithologiques en Fagnes, le long de l'Amblève, auprès des lacs-barrages (Gileppe - Eupen - Robertville), jamais la Mouette rieuse n'est repérée quel que soit le moment de l'année.



Mouettes rieuses (*Larus ridibundus*) en plumage d'été.

Photo G. Grosjean.

Notons que, dès après la guerre 1940-1945, les idées de protection de la nature en général et des oiseaux en particulier se vulgarisent rapidement. L'évolution est nette dans tous les pays et la Mouette rieuse, qui profite en plus de la sympathie du grand public, voit ses effectifs nicheurs s'amplifier. C'est à cette cause principale, et aussi au fait que le nombre d'ornithologues qualifiés augmente parallèlement, que l'on doit l'obtention de renseignements de plus en plus précis (1).

b) *La situation entre 1958 et 1969.*

A Theux, Wilkin (1960) note 4 Mouettes rieuses le 19 X 1958 et 3 exemplaires le 8 XI 1959 en vol Est-Ouest, donc vraisemblablement des oiseaux originaires de la vallée du Rhin. Ces mouvements coïncident avec les dates de réapparition de la Mouette à l'arrière-saison dans le Limbourg (Rappe et Ruwet, 1960).

Cette période, à partir de 1958, semble marquer une date dans la pénétration de la Mouette plus loin à l'intérieur du pays. Une note parue dans *Le Gerfaut* est significative à cet égard. Noulard et Carolus signalent la présence de Mouettes rieuses errantes dans la vallée de l'Orneau (Gembloux) en octobre et novembre 1959.

(1) Les mêmes causes sont à l'origine de l'augmentation des observations d'autres espèces de Laridae, nous reviendrons sur la question.

Pour en revenir à la vallée de la Vesdre, la progression se manifeste après 1957. Bien que les données publiées paraissent incomplètes, il est possible de se faire une idée de la situation d'ensemble en repérant les étapes suivantes :

Pendant l'hiver 61-62, la Mouette est notée en petits groupes à Vaux-sous-Chèvremont, Chaudfontaine, Nessonvaux et Goffontaine (AR) mais pénètre plus loin à l'Est : 18 I 62 : 2 ex à Verviers (A. Burhenne) ; 26 I 62 : 2 ex à Dolhain (S. Piron, *in* Herroelen et Rappe, 1962 et 1964). 1963 - 1964

19 XII 63 : premier ex de l'année à Fraipont ; en janvier 1964, l'espèce y est plus régulièrement observée que les autres années (J. de Bonhome *in* Herroelen et Rappe, 1965). 1964 - 1965

Présence à Fraipont pendant l'hiver ; maximum de 26 exemplaires notés le 4 I 65 ; les hivernants disparaissent le 10 III 65 (J. de Bonhome *in* Herroelen et Rappe, 1965 ; Tricot, 1966). 1965 - 1966

Au cours d'un recensement d'oiseaux d'eau sur la partie francophone du pays, il est noté (Rappe, 1966) que la Mouette rieuse « en dehors de la région bruxelloise, ne se rencontre en nombre important que le long de la Meuse ; elle est présente cependant sur l'Ourthe, la Vesdre et plusieurs pièces d'eau dans les provinces de Hainaut et Namur ».

Il est précisé, en outre, que l'installation des hivernants le long de la Vesdre, à 15 km à l'Est de Liège, est récente.

Au lac de Robertville, J. Dumont observe 5 ex le 15 II et 3 ex le 18 II 66 (*in* Tricot, 1967). 1966

2 ex le 4 III, 6 ex le 17 III, 1 ex les 18 et 24 III, 14 ex le 15 IV (J. Dumont) ; Henri-Chapelle : 100 ex le 2 III (G. Grosjean). Ces données paraissent indiquer un mouvement migratoire printanier. 1966 - 1967

19 XI 66 : 2 exemplaires à Robertville (J. Dumont). 15 I 67 : environ 50 ex entre Fraipont et Pepinster (J. et J. van Esbroeck) et environ 50 ex à Fraipont.

Pendant tout l'hiver, une soixantaine d'exemplaires sont notés à Fraipont (J.M. Calbert). 1967 - 1968

5 III : Butgenbach, 2 ex en plumage nuptial (J. Dumont et A. Rappe) ; 23 III : Robertville, 1 ex (J. Dumont) ; 11 III : 15 ex et 12 III : 4 ex à Warsage (J. Techeux).

Le 20 juillet 1967 se situe l'observation suivante : ce jour-là, vers 19 h., une troupe de 25 ex passent à Wegnez-Verviers en direction Est-Ouest, donc vraisemblablement des migrateurs venant du bassin Rhénan.

A Fraipont, les premiers oiseaux (2 ex) sont notés le 9 XI 67 ; en décembre il y en a entre 30 et 50 ex (J. et J. van Esbroeck).

10 XI : Waismes, Lac de Robertville : 1 ex (J. Dumont).
1968 - 1969

Fin février à Henri-Chapelle, ± 50 ex (cimetière américain) (G. Grosjean).

20 III 69 : Butgenbach, 10 ex dont 5 en plumage nuptial (J. Dumont).

5 III 69 : Lontzen, 60 ex po (J. Monnen).

9 III 69 : Lontzen, 30 ex po (J. Monnen).

18 III 69 : Lontzen, 100 ex po (J. Monnen).

25 III 69 : Lontzen, 20 ex po (J. Monnen).

22 III 69 : Henri-Chapelle, 100 ex po (J. Monnen).

28 III 69 : Henri-Chapelle, 80 ex po (J. Monnen).

En mars 69, à Battice, ± 20 ex (G. Grosjean).

Les observations en 1970.

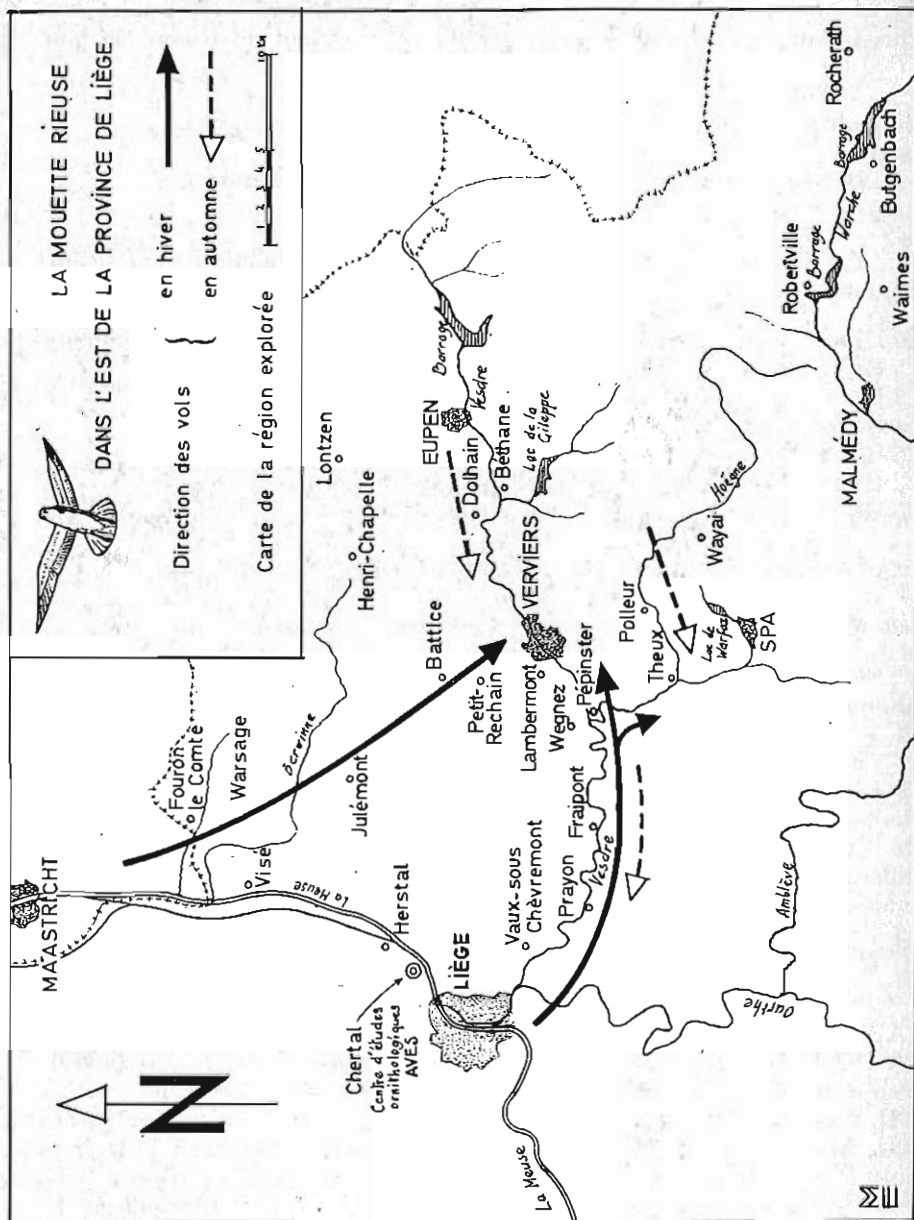
C'est à partir de l'hiver 1969-1970 que la Mouette rieuse est notée en abondance dans la région de Verviers.

En décembre 1969, est enregistré pour la première fois l'hivernage sur la Vesdre à Verviers : 1 - 2 - 1 ex (G. Grosjean). A partir de 1970, les données deviennent régulières au point que, pour les trois premiers mois de l'année, 173 observations sont effectuées. Les adultes et juvéniles volent ensemble : le rapport entre les uns et les autres semble variable mais n'a pas été étudié.

a) Observations en dehors du déversoir.

2 I, 5 ex Goffontaine (AR) et 63 Prayon (AR) ; 3 I, 6 ex Wegnez (AR) ; 4 I, min 7 ex Pepinster (AR) ; 16 I, 4 ex Verviers (GG) ; 31 I, 1 ex Dolhain (AL et GG) et 1 ex Pepinster (GG) ; 2 II, 10 ex Ensival/Pepinster (GG), 4 ex vol haut dir. Pepinster (GG) et 3 ex Verviers (GG) ; 8 II, 0 ex entre Eupen et Verviers ; à l'arrivée du déversoir : 5 ex (GG) ; 9 II, 20 ex Verviers (GG) ; 10 II, 12 ex Polleur (A. Doneux) ; 14 II, 0 ex entre Pepinster et Verviers ; à l'arrivée au déversoir : 10 ex (GG) ; 16 II, 6 ex Verviers (GG) ; 17 II, 5 ex Verviers (GG) ; 26 II, 1 ex Verviers (GG) ; 28 II, 1 ex Bethane (en direction d'Eupen) (GG).

En contradiction avec les autres années, aucune observation au lac de La Gilleppe (J. Dumont).



Voies de pénétration de la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) dans la vallée de la Vesdre.

Les observations montrent que la Mouette rieuse remonte la Vesdre entre Prayon et Bethane en direction d'Eupen. Nous pourrions bientôt la trouver au barrage d'Eupen puisqu'elle était déjà à La Gileppe et à Robertville les autres années.

b) *Observations au déversoir.*

La Mouette rieuse est très abondante au déversoir d'Ensival/Lambermont.

L'espèce y est présente presque chaque jour, le maximum est noté le 11 II avec 118 exemplaires.

L'endroit de nourrissage habituel est la sortie de l'égout venant directement de l'abattoir. Jusqu'en 1969, les déchets de l'abattoir d'Ensival étaient évacués dans les égouts habituels ; par suite des travaux d'épuration de la Vesdre et de ceux de l'autoroute, les égouts habituels et ceux de l'abattoir sont séparés. Ceux de l'abattoir se déversent directement dans la Vesdre à Ensival/Lambermont tandis que les autres sont évacués par une autre voie.

L'un d'entre nous (GG), qui a effectué les observations régulières à Ensival/Lambermont, a pu constater que les Mouettes rieuses ne remontent pas nécessairement la Vesdre mais peuvent avoir une autre origine.

Voyons le détail des observations : 18 I, 35 ex Petit-Rechain (GG), 200 ex Julémont (GG) et 1 ex Fouron-le-Comte (GG) ; 24 I, 10 ex Battice (GG) ; 18 III, une troupe dans une prairie à Petit-Rechain (GG).

Hiver : quelques ex entre Battice et Dalhem signalés par M. Jaminet (GG). Le 18 I, 2 ex ont pu être suivis en voiture, partant de Petit-Rechain et volant en direction de Verviers. Ils sont descendus sur la Vesdre à Ensival/Lambermont.

Si nous nous référons à une carte géographique de la région (voir la carte), nous remarquons que les localités citées ci-dessus forment une ligne rejoignant la Meuse, sans suivre nécessairement un cours d'eau. Cependant l'hypothèse des oiseaux partant d'Ensival/Lambermont par Petit-Rechain, Battice, Julémont et redescendant la Berwine (petite rivière se jetant dans la Meuse entre Visé et Maastricht) n'est pas à exclure. Il est possible que les *Laridae* quittant Ensival/Lambermont en direction de Petit-Rechain vont au dortoir très important situé près de Maastricht. Ce dortoir pourrait recueillir toutes les Mouettes rieuses du bassin mosan y compris celles qui se dispersent jusqu'en amont de Namur.

Dortoir de Maastricht.

Le dortoir est situé à Born à 23 km au Nord de Maastricht. Ci-dessous, quelques chiffres montrant l'importance de ce dortoir :

12 III 50 : 900 ex
 19 VII 56 : 600 ex
 16 II 57 : 600 ex
 23 XI 57 : 1000 ex
 29 I 58 : 2000 ex

Ces renseignements, déjà anciens, nous ont été fournis par une enquête de l'époque, entreprise par Kemp avec le concours de différents observateurs liégeois (les futurs Avésiens comme J. Fouarge, J.-L. Dambiermont, A. Demaret...). Il en résulte que les Mouettes rieuses des environs de Liège et aussi certainement celles de la région de Huy (la distance Huy-Born est de 75 km) vont dormir à Born.

Des exemplaires passent aussi la nuit à Itteren (550 ex le 20 XII 58) ; des isolés (exception) passent la nuit à Maastricht (15 ex le 4 I 58). Un cas similaire est signalé à Herstal (AR, *Le Gerfaut*, 47 : 14).

Activités diurnes durant l'hiver 1969-1970.

Il existe un pont aérien presque perpétuel entre Ensival/Lambermont et la direction de Battice. Les oiseaux s'en vont ou arrivent à presque toutes les heures du jour (observations faites de 9 à 16 h.).

- 18 I : suivi 2 ex de Petit-Rechain jusqu'à Lambermont ; il existe ce jour un réel pont aérien entre ces deux endroits — départ et arrivée constants de petits groupes (GG).
- 25 I : observation à partir de Lambermont de 3 ex partant en direction de Battice (après-midi) (GG).
- 5 II : observation à partir de Lambermont de 2 ex partant en direction de Battice (après-midi) (GG) et de 24 ex prenant de l'altitude, à la façon des rapaces, puis se laissant glisser en direction de Battice.
 17 h. 30, la nuit tombe, un seul exemplaire reste visible, il prend de l'altitude et se dirige vers Petit-Rechain (GG).
- 7 II : 9 h., 3 ex venant de Petit-Rechain à très haute altitude (GG).
- 19 II : 12 h. 45 (1), 3 ex venant de Petit-Rechain à très haute altitude.
 13 h. 7 ex allant vers Petit-Rechain à très haute altitude (GG).
- 22 II : 12 h. 30, 35 ex venant de Petit-Rechain (GG).
- 1 III : 14 h. 05, 20 ex venant de Petit-Rechain,
 9 ex venant de Petit-Rechain,
 16 h., 12 ex allant vers Petit-Rechain (GG).
- 14 III : 10 h. 55, 6 ex venant de Petit-Rechain,
 13 h. 05, 10 ex venant de Petit-Rechain (GG).

(1) L'heure tardive (12 h. - 13 h.) d'arrivée dans la région verviétoise n'est pas pour nous étonner car AR note, en hiver, des arrivées de Mouettes rieuses à l'entrée de Bruxelles, le long du canal Bruxelles-Willebroek, jusqu'environ 13 h. encore ; les Mouettes rieuses se dirigent toutes vers les étangs du centre de Bruxelles.

Ceci renforce encore l'idée de deux couloirs d'arrivée jusqu'à Ensival/Lambermont étant donné le grand nombre d'oiseaux présents dans cette localité comparé au nombre relativement plus faible des observations le long de la Vesdre.

Les individus de Ensival/Lambermont ne forment qu'une troupe pendant toute la journée, sauf au départ et à l'arrivée de nouveaux individus.

Les Mouettes rieuses volent en formation, toutes ensemble comme des Pigeons domestiques. Durant le mois de janvier de pareilles troupes n'existaient pas : les individus se croisent en vol en direction de Verviers ou à l'opposé vers Pepinster, d'autres sont perchés sur les arêtes des toits d'usines, d'autres encore fouillent les flaques d'eau sur les toits plats ou encore tournoient au-dessus du déversoir.



Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) en plumage hivernal.

Photo J.-C. Verdoodt.

Au fur et à mesure de l'avancement de l'hiver, les liens entre les individus semblent de plus en plus importants. Ainsi le 4 III 70, l'on observe des départs en groupe, des vols en formation : les oiseaux s'élèvent très haut en tournoyant, les individus les plus éloignés venant de partout prendre part au mouvement. Au départ d'un toit, 15 ex s'élèvent. Il y a 25 ex quand ils n'apparaissent plus que comme de minuscules points dans le ciel ; puis ils reviennent au ras de l'eau en vol de formation et se laissent tomber les uns après les autres à la façon des Sternes en pêche, mais ils ne se posent pas et se poursuivent un peu comme des Martinets. Dès ce jour, toutes les activités se font en groupe. Le départ en migration se rapproche ; la dernière observation se situe le 21 III 70 avec 5 ex vers 11 h.

Ajoutons que le phénomène d'un double couloir d'arrivée des Mouettes rieuses en un site n'est pas particulier à la Vesdre. L'un d'entre nous (AR) a noté dans le Brabant des mouvements quotidiens à partir de Bruxelles en direction du Sud et, le long de la Dyle, des mouvements dans le sens Louvain-Wavre. Les Mouettes rieuses présentes dans la région de Wavre pourraient donc aussi avoir deux origines différentes.

Résumé - Conclusion.

Une rétrospective de la pénétration de la Mouette rieuse dans l'Est de la province de Liège est esquissée.

Jusqu'à 1958, en dehors de la région liégeoise, la Mouette rieuse peut être considérée comme rare sinon inexistante dans l'Est de la province. De petits groupes remontent parfois la Vesdre au cœur de l'hiver, mais sans s'aventurer au-delà de quelques kilomètres de Liège.

A partir de 1958, se dessinent la remontée hivernale annuelle de la Vesdre et l'apparition sur les lacs de Haute Belgique. L'espèce est actuellement (1970) régulière à Ensival au déversoir des égouts ; elle peut aussi être observée sur la Berwinne, la Hoegne (Polleur) et le Wayai (Theux).

Le fait à mettre particulièrement en évidence est la présence de l'espèce dans la région verwiétoise, qui peut avoir trois causes différentes :

- la remontée hivernale le long de la Vesdre ;
- le passage direct, en hiver, depuis Maastricht jusqu'à Verviers ;
- le passage, pendant la migration d'automne — un mouvement inverse est noté au printemps — du bassin Rhénan au bassin Mosan.

Par ailleurs, se pose la question de savoir si on peut s'attendre prochainement à l'installation de la Mouette rieuse comme nicheur en Fagnes.

BIBLIOGRAPHIE

- FRANCKX, H. (1960) : Inventaris der Watervogels van de Netevallei. *Le Gerfaut*, 50 : 417-460.
- HERROELEN, P. et RAPPE, A. (1962) : Hivernage 1960-1961-1962. *Le Gerfaut*, 52 : 653-673.
- _____ (1964) : Les oiseaux en Belgique pendant le rigoureux hiver 1962-1963. *Le Gerfaut*, 54 : 35-76.
- _____ (1965) : Observations d'hiver 1963-1964. *Le Gerfaut*, 55 : 215-220.
- KEMP, P. J. H. (1960) : De Watervogels van het Maasdal in het Belgisch-Nederlands Grensgebied bij Maastricht. *Le Gerfaut*, 50 : 49-65.
- NOULARD, L. et CAROLUS, J. (1960) : Brève communication. *Le Gerfaut*, 50 : 328-23 III (JD) ; à Boisfort, 1 ex présent le 11 III au crépuscule ne s'y trouve plus le RAPPE, A. (1957) : Les oiseaux d'eaux de la Meuse liégeoise. *Le Gerfaut*, 47 : 1-16.
- RAPPE, A. et JACOBS, G.E. (1957) : Brève communication. *Le Gerfaut*, 47 : 203-204.
- RAPPE, A. et RUWET, J.C. (1960) : Contribution à l'étude des migrations et de l'hivernage des oiseaux d'eau dans le centre du Limbourg. *Le Gerfaut*, 50 : 265-287.
- RAPPE, A. et BAUCHAU, G. (1965) : Décembre 1964 - Janvier - Février 1965. *Aves*, 2 : 87-94.
- RAPPE, A. (1966) : Recensements d'oiseaux d'eau en Haute et Moyenne Belgique. *Aves*, 3 : 6-27.
- TRICOT, J. (1966) : Mars - Avril - Mai - Juin et Juillet 1965. *Aves*, 3 : 111-130.
- _____ (1967) : Chronique ornithologique n° 7. *Aves*, 4 : 136-163.
- VAN BENEDEN, A. (1938) : L'Île Monsin et la plaine de Droixhe à Liège. *Le Gerfaut*, 28 : 82-90.
- WILKIN, A. (1960) : Brève communication. *Le Gerfaut*, 50 : 328.